



La Ville d'Aix-sur-Vienne (87700) en Haute-Vienne, 5 882 habitants, recrute **un(e) responsable informatique, catégorie B, Technicien territorial à temps complet (titulaire ou contractuel)** poste à pourvoir à partir du 1^{er} janvier 2024.

Sous l'autorité de la Directrice Générale des Services (DGS), vous serez chargé de gérer l'ensemble du système informatique et téléphonique de la commune d'Aix-sur-Vienne, d'en garantir le bon fonctionnement et son évolution.

Vos missions principales sont :

- Installation, configuration, déploiement et maintenance des matériels et systèmes informatiques, téléphoniques et réseau
- Mise en œuvre des différents matériels informatiques
- Assistance, conseil et formation des utilisateurs
- Recensement et analyse des besoins
- Suivi des contrats/des fournisseurs/des prestataires de service
- Assurer et vérifier la fiabilité des sauvegardes
- Suivre et faire évoluer la politique de sécurité mise en œuvre
- Exercer une veille technologique et être force de proposition auprès de la direction

● **Tiers-lieu L'iD et la France services :**

- Assure le fonctionnement et le développement de la structure

● **Règlement Général sur la Protection des données :**

- Assure le suivi et la mise en conformité du RGPD en étant l'interlocuteur direct du DPO, en appui des agents municipaux.

- Assure la gestion administrative et financière du service
- Encadrement de 3 Agents

Profil :

- Formation supérieure en informatique et expérience sur un poste similaire souhaitée
- Maîtrise des concepts et techniques des architectures systèmes et réseaux
- Connaissance des bases de données, des technologies web et réseaux, des systèmes de télécommunication

Qualités :

- Rigueur, discrétion et disponibilité
- Esprit d'initiative, d'analyse et autonomie
- Aptitude à travailler en équipe, à l'encadrement
- Capacité d'adaptation aux innovations

Avantages collectifs au travail :

- Régime indemnitaire
- ARTT
- Compte Epargne Temps
- Télétravail envisageable
- Amicale du personnel
- Restauration collective
- C.O.S (chèques vacances, tickets sports, tickets cinéma...)
- Participation Collectivité pour la garantie maintien de salaire

Rémunération :

Statutaire + régime indemnitaire

Merci d'adresser votre candidature manuscrite + cv, **avant le 10/11/2023 à la** Mairie d'Aixe-sur-Vienne - Monsieur le Maire - 44 avenue du Président Wilson - 87700 AIXE-SUR-VIENNE ou par mail à : s-hareau@mairie-aixesurvienna.fr